



Monsieur le Préfet de la Moselle
Préfecture
9, Place de la Préfecture
57000 METZ

Metz, le 2 mars 2020

Objet : prolongement du préavis départemental de grève interprofessionnelle à durée indéterminée.

Monsieur le Préfet,

Les Unions départementales FO, CGT, FSU, Solidaires, CNT, FA-FPT et FSE de Moselle continuent à dénoncer la politique de régression sociale menée par le gouvernement et le président Macron contre l'ensemble des droits des travailleurs et contre l'ensemble de notre modèle de protection sociale. Elles condamne d'ailleurs le recours au « 49-3 » annoncé par le Premier ministre.

Elles considèrent que la mise en place d'un régime de retraite unique basé sur un système à points constitue une attaque d'envergure contre notre système de protection sociale.

Les Unions départementales prolonge le préavis de grève interprofessionnelle à durée indéterminée déposé à compter du 5 décembre 2019 couvrant l'ensemble des entreprises et administrations de Moselle et revendiquent :

- L'abandon du projet de réforme des retraites
- Le retour à la retraite à 60 ans sans décote.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour l'intersyndicale départementale

Alexandre TOTT
Secrétaire général
UD FO Moselle